



Saisie attribution pour une somme que j'ai la preuve de payé, que

Par **jeddo**, le **05/12/2012 à 14:20**

[fluo]bonjour[/fluo] Un avoué recruter par mon avocat ma reclamer c'est due, j'ai envoyer 2 cheques à sont nom par l'intermediare de mon avocat.

Mon avocat a encaisser les 2 cheque " il m'a envoyer un mail sur le sujet" en etant sur que j'ai mal libellé les 2 cheque.

Mon avocat a informer l'avoué qu'il n'as pas encaisser les fonds.

J'ai fait un demande auprès de la banque pour avoir le recto et verso des 2 cheque. La banque ma donner seulement les recto en disant que c'est interdit de donner l'endossement des cheque.

Sur les 2 cheque c'est bien marquer le nom de l'avouer.

J'ai transmis les 2 cheques à l'avoué , et il ma envoyer un huissier pour faire une saisie d'attribution, que faire?[fluo] merci de vos réponses[/fluo]